PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

2022 - 2024

Bibliothèque départementale de la Marne

bdm.marne.fr



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
DIAGNOSTIC SUCCINCT	6
SYNTHÈSE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS 2022-20	248
Organisation du document	9
PREMIÈRE PARTIE : LES COLLECTIONS DE LIVRES	10
Les livres adultes	11
Les fictions	11
Les documentaires	17
Les livres jeunesse	29
Les fictions	29
Les documentaires	33
Les livres adaptés et accessibles	35
livres en grands caractères	35
Les livres lus	36
Collections accessibles	37
Le fonds en langues étrangères	38
Le fonds local	39
Le fonds professionnel	40
DEUXIÈME PARTIE : COLLECTIONS IMAGE ET SON	41
Les DVD	42
Les fictions adultes	42
Les fictions jeunesse	43
Les documentaires	44
Les CD musicaux	45
TROISIÈME PARTIE : LES RESSOURCES EN LIGNE	46
QUATRIÈME PARTIE : LES PÉRIODIQUES	48
CINQUIÈME PARTIE : LES MATÉRIELS	50

INTRODUCTION

La Bibliothèque départementale de la Marne (BDM) s'est dotée en janvier 2022 d'un nouveau schéma départemental pour la lecture publique, document directeur qui indique les axes de travail et les grands projets à mener dans les prochaines années. De nombreuses thématiques ont été identifiées, dont l'offre documentaire et sa desserte, service historique de la BDM. Le schéma met en avant la nécessité de continuer de soutenir les bibliothèques sur le plan documentaire et de mieux valoriser les collections départementales, pour en permettre une meilleure appropriation par les bibliothèques locales.

D'autre part, il prévoit le changement du mode de desserte documentaire avec l'abandon de la desserte par bibliobus et la généralisation de l'accueil des bibliothécaires locaux dans les magasins de la BDM.

Ces deux mouvements invitent à formaliser la politique documentaire de la BDM afin que ses collections servent les objectifs du schéma départemental. Ce projet entre également en résonnance avec la nouvelle loi du 21 décembre 2021 sur les bibliothèques (« Loi Robert »), qui insiste sur l'importance du rôle des collections et de la formalisation de la politique documentaire des établissements de lecture publique d'aujourd'hui.

Une politique documentaire lisible et partagée

La politique documentaire de la BDM s'articule autour de deux outils complémentaires : une charte des collections, document à portée générale qui expose succinctement les grands principes qui guident la gestion des collections de la BDM, et un plan de développement des collections, plus précis, qui indique quels sont les objectifs à atteindre pour chaque domaine documentaire et qui projette ainsi dans le temps l'évolution de la collection. Des fiches domaines, outils à usage professionnel interne, complètent ces documents cadres et facilitent le suivi de la mise en œuvre de cette politique documentaire.

En formalisant cette politique documentaire au travers de documents clairs et appropriables par tous, la BDM entend.

- Objectiver ses pratiques et les orientations d'évolution de la collection, et les mettre à disposition des bibliothèques du territoire dans un horizon de complémentarité entre les collections locales et celles de la BDM;
- **Assurer le lien** entre la gestion des collections et les projets du schéma départemental de lecture publique ;
- **Garantir une gestion cohérente** des différents segments documentaires et permettre un suivi pluriannuel.

Cette politique documentaire a été élaborée en interne de manière participative en s'appuyant sur les connaissances et l'expertise des bibliothécaires gestionnaires des segments documentaires. Ainsi, un diagnostic partagé des différents domaines a été réalisé en s'appuyant d'un côté sur des statistiques (diagnostic quantitatif) et de l'autre sur les éléments qualitatifs apportés par les bibliothécaires gestionnaires des domaines. A partir de ce diagnostic ont été élaborées les orientations documentaires (critères de sélection et d'élimination, orientations de gestion) qui sont développées dans ce document.

DIAGNOSTIC SUCCINCT

Une attente forte des bibliothécaires du réseau et une complémentarité documentaire à construire.

C'est l'un des enseignements du travail sur le schéma départemental : si la BDM apporte aux bibliothèques locales bien plus que des collections, ce service de prêt reste un cœur de son activité et est essentiel pour le bon fonctionnement des bibliothèques de la Marne, en particulier dans les secteurs ruraux.

Bien qu'il soit difficile de poser un diagnostic objectif et précis sur la complémentarité existante entre les collections locales et les collections départementales (aucune étude précise n'a été menée récemment), force est de constater que seules 32% des bibliothèques desservies par la BDM possèdent un budget d'acquisition supérieur à 1€/habitant en 2020, somme considérée comme un minimum pour répondre aux attentes des habitants en complément de l'offre de la BDM.

Dans ces conditions, on peut affirmer qu'il n'existe pas de réelle complémentarité documentaire à l'échelle du réseau départemental, peu de bibliothèques ayant les moyens de formaliser une politique d'enrichissement du fonds précisant les documents qui seront acquis et ceux qui seront empruntés à la BDM.

Pour celles qui disposent d'un budget d'acquisition, les référents de secteur ont pu néanmoins observer empiriquement les domaines en partie développés en propre et ceux plutôt recherchés à la BDM. De manière générale, on peut considérer que les documentaires, les bandes dessinées, les romans en série, les DVD, les CD, ainsi que les fonds spécifiques (grands caractères, textes lus, livres en langues étrangères, fonds local) sont assez peu achetés en propre. Les achats des bibliothèques semblent se concentrer principalement sur les livres jeunesse ainsi que les romans adultes dont les auteurs sont déjà reconnus. Des documentaires pratiques dans certains domaines (jardinage, cuisine, loisirs créatifs) sont également achetés.

Les bibliothèques marnaises sont hétérogènes : certaines sont très développées, avec des budgets confortables et n'ont besoin de faire appel à la BDM que ponctuellement ou sur des thématiques précises, tandis que d'autres ne possèdent en propre que des documents issus de dons d'usagers. Cet état de fait nécessite que la collection départementale soit diversifiée et puisse répondre à des besoins très variés (les dernières nouveautés médiatisées ou les best-sellers, mais aussi des livres plus confidentiels ou des « pépites » à faire découvrir aux lecteurs).

Face à cette attente, des documents trop nombreux et une collection vieillissante

Avec environ 220 000 documents en 2021, la BDM possède presque autant de documents dans ses collections que des bibliothèques départementales desservant plus de lieux de lecture. La place sur les rayonnages, conçus dans les années 1970 à une époque où les bibliothèques territoriales étaient encore en train de se développer et où la desserte ne se faisait que par bibliobus, vient à manquer régulièrement, ne permettant pas un choix aisé pour les bibliothécaires accueillis.

De plus ces collections sont en grande majorité vieillissantes, avec des documents ayant en moyenne dix ans d'âge pour les livres adultes fin 2020. Ces collections trop âgées risquent d'affaiblir la visibilité des achats récents et de rendre l'offre globalement moins attractive. Dans ce contexte, certains domaines manquent de vitalité, ce qui se traduit par un âge élevé et des taux d'emprunts très faibles.

Or, l'objectif reste que les collections départementales soient adaptées aux besoins des bibliothèques locales et irriguent le territoire pour être visibles et utilisées par les usagers des bibliothèques. Le fonds gardé en magasin doit néanmoins permettre le renouvellement des collections des bibliothèques lors des échanges sur place qui ont lieu deux fois par an, étant entendu que l'activité de navettes (amenée à se développer dans le cadre du schéma départemental) favorise la rotation des documents les plus demandés (et souvent les plus récents).

SYNTHÈSE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS 2022-2024

Pour atteindre cet objectif, la BDM propose d'agir dans les trois ans à venir pour dynamiser les collections, les rajeunir, aérer les rayonnages et ainsi permettre un choix en magasin plus agréable et plus facile pour les bibliothécaires locaux.

Le plan s'articule autour de cinq grandes actions :

- Maintenir les niveaux d'acquisition dans la mesure des budgets votés annuellement et soumis à des contraintes extérieures;
- Eclaircir les rayonnages en réalisant des désherbages importants visant à faire baisser le volume des collections et ainsi permettre la mise en valeur d'ouvrages plus nombreux, selon la logique « offrir moins mais offrir mieux » ;
- Développer les fonds qui concentrent la majorité des demandes (fictions imprimée et vidéo), recentrer l'offre des domaines dont l'activité ralentit sur des documents grand public et des thématiques d'actualité, et ne plus alimenter le fonds de CD pour lequel le contexte et la demande sont en très nette perte de vitesse.
- Fixer, pour chaque domaine, un nombre maximum d'exemplaires pour un même titre afin de garder un équilibre entre l'offre et la demande (ces maximums sont indiqués dans les rubriques dédiées à chaque domaine au sein de ce plan).
- Soutenir l'attractivité des bibliothèques avec un parc de matériel permettant d'organiser des animations vivantes, ludiques et originales.

En somme, ce plan de développement vise à proposer des collections attractives capables d'aider les bibliothèques à développer leurs publics.

Les achats continueront de se faire dans un objectif de diversité et d'attrait pour tous les publics. Des attentions particulières seront néanmoins portées à des sujets en particulier pour accompagner les transitions sociales, tant pour les adultes que pour les enfants : écologie, changement climatique, médiation scientifique, sujets de société (droits des femmes, racisme, enjeux de la santé, éducation), développement personnel (psychologie, loisirs).

ORGANISATION DU DOCUMENT

Ce plan de développement de la collection concerne les différentes ressources de la BDM : documents imprimés, documents sonores et vidéo, ressources en ligne, périodiques ainsi que matériels d'animation et numériques.

Dans chaque grande catégorie, les différents domaines documentaires sont présentés sous forme de fiche récapitulant leurs caractéristiques, les orientations d'acquisition et d'élimination spécifiques, et les orientations de gestion.

PREMIÈRE PARTIE : LES COLLECTIONS DE LIVRES

LES LIVRES ADULTES

LES FICTIONS

ROMANS

Description et contexte

Ce domaine regroupe tous les romans de fiction en français, qu'ils soient écrits par des auteurs francophones ou des auteurs allophones traduits. On y retrouve une grande diversité de genres, en dehors des romans policiers, thrillers, romans de fantasy, romans de science-fiction. Sont notamment compris dans ce fonds des romans couramment appelés « de genre » : romans du terroir, romans sentimentaux, romans historiques, romans « feel good ».

La collection est également caractérisée par sa diversité de récits, d'auteurs et d'éditeurs. Les parutions sont pléthoriques, les achats ne peuvent par conséquent pas être exhaustifs. Le fonds vise cependant la représentativité de l'édition, des genres, des origines, dans des proportions adaptées à la parution et correspondant à la demande.

Orientations pour les achats

- Les éditions originales seront privilégiées sur les éditions de poche, qui pourront néanmoins être achetées en cas de multi-exemplarisation, de rupture des éditions d'origine ou de rachat d'un document d'un âge éditorial trop ancien.
- Certaines collections ayant déjà montré une mauvaise solidité au bout de quelques prêts seulement seront également exclues des achats, sauf demande d'un lecteur.
- Une attention particulière sera portée aux genres sur lesquels une forte pression de prêt s'observe : romans feel good, romans du terroir, romans historiques, en proposant de plus nombreux titres et une multi-exemplarisation adaptée
- Une partie des romans « classiques » seront rachetés dans des éditions actualisées, pour remplacer d'anciennes éditions abîmées et peu attractives. Certains romans tombés dans le domaine public pourront être proposés via des liseuses.
- La collection de romans ne pourra pas compter plus de 4 exemplaires d'un même titre, quel que soit le nombre de réservations.

Orientations de gestion documentaire

- Le fonds sera rajeuni grâce à un désherbage important. En particulier, les multi-exemplaires pour des livres ayant plus de dix ans seront retirés, ainsi que les ouvrages qui n'ont pas été empruntés depuis plusieurs années.
- Les séries de romans, jusqu'ici classées à part en raison de la place qu'elles prennent sur les étagères, seront réintégrées dans les rayonnages de romans pour faciliter la recherche et le choix documentaire.
- La valorisation documentaire sera particulièrement travaillée pour les livres de qualité moins médiatisés ou d'un niveau de lecture plus exigeant.

ROMANS POLICIERS

Description et contexte

Ce fonds regroupe les romans gravitant autour du genre du polar : romans policiers, romans noirs, thrillers, romans d'espionnage, etc... écrits par des auteurs francophones ou allophones traduits.

Les parutions sont très nombreuses dans ces genres, avec des lecteurs de polar qui sont souvent de gros lecteurs sensibles à l'actualité éditoriale. En conséquence, de fréquents effets de « mode » traversent l'édition (sous-genres particuliers, auteurs particulièrement demandés de manière éphémère). Cette spécificité nécessite un renouvellement constant et soutenu des collections pour être en phase avec les attentes du public tout en proposant une diversité de titres représentatifs de l'édition.

Orientations pour les achats

- Les éditions originales seront privilégiées sur les éditions de poche, qui pourront néanmoins être achetées en cas de multi-exemplarisation, de rupture des éditions d'origine, ou de rachat d'un document d'un âge éditorial trop ancien.
- Certaines collections ayant déjà montré une mauvaise solidité au bout de quelques prêts seulement seront également exclues des achats, sauf demande d'un lecteur.
- La veille attentive sur l'actualité du genre sera poursuivie pour représenter les courants émergents en proposant des auteurs à la fois médiatisés et d'autres moins mis en avant.
- La collection de romans policiers ne pourra pas compter plus de 4 exemplaires d'un même titre, quel que soit le nombre de réservations.

- Le fonds sera rajeuni grâce à un désherbage important, en enlevant en priorité les livres qui n'ont pas été empruntés depuis plusieurs années. L'intégralité des parutions d'un auteur ne sera pas systématiquement gardée si les prêts ne justifient pas cette conservation. En ce cas, on désherbera les titres les moins marquants de la collection.
- Un travail de valorisation de romans policiers plus anciens mais de qualité sera réalisé, tout en continuant d'acheter régulièrement de manière soutenue des nouveautés.

ROMANS DE SCIENCE-FICTION ET DE FANTASY

Description et contexte

Ce fonds regroupe les romans de science-fiction, de fantasy, les romans fantastiques, les romans d'horreur, etc., ce que l'on appelle couramment les « littératures de l'imaginaire ». L'édition dans ces genres romanesques est très spécialisée, avec une prédominance des publications sérielles (trilogies ou séries plus longues, jusqu'à dix tomes ou plus).

Orientations pour les achats

- Les éditions originales seront privilégiées sur les éditions de poche, qui pourront néanmoins être achetées en cas de multi-exemplarisation, de rupture des éditions d'origine, ou de rachat d'un document d'un âge éditorial trop ancien.
- Certaines collections ayant déjà montré une mauvaise solidité au bout de quelques prêts seulement seront également exclues des achats, sauf demande d'un lecteur.
- L'offre « jeunes adultes » sera développée, en réponse à une tendance de l'édition apparue ces dernières années. Les documents seront identifiés comme tels sur le catalogue en ligne pour favoriser leur identification par les usagers et les bibliothécaires.
- Une veille attentive sur les parutions sera réalisée pour renouveler le fonds qui a tendance à vieillir.

- Un désherbage sera réalisé pour rajeunir le fonds et faire baisser sa volumétrie.
- Un effort de médiation particulier sera réalisé pour permettre aux bibliothécaires de mieux connaître ce segment éditorial et être à même de prodiguer des conseils au lectorat, souvent spécialisés dans ces genres.
- La collection de littératures de l'imaginaire ne pourra pas compter plus de 4 exemplaires d'un même titre, quel que soit le nombre de réservations.

BANDES DESSINÉES ET MANGAS

Description et contexte

Le fonds regroupe des bandes dessinées et des mangas de tous genres et de tous horizons : bande dessinée traditionnelle franco-belge, comics, romans graphiques, shonen, shojo, seinen... Il s'adresse aux adultes et aux adolescents à partir de 12-13 ans.

Certaines bandes dessinées s'inscrivent dans des séries de plusieurs tomes, que ce soit des histoires qui puissent se lire indépendamment les unes des autres («collections») ou des histoires qui se déroulent sur plusieurs volumes («séries»), rendant nécessaire le fait d'avoir tous les tomes pour comprendre l'histoire.

Le contexte est celui d'une légitimation de la bande dessinée puis du manga dans la société, qui entraine un fort développement de la production et des parutions de plus en plus nombreuses dans des genres différents. En bande dessinée, des tendances se développent autour de la BD documentaire, des adaptations de textes littéraires ou des reportages, tandis que le manga se diversifie et propose des histoires de plus en en plus variées et pour un public de plus en plus large (l'édition jeunesse se développe notamment).

Orientations d'achat

- En mangas, les séries pourront désormais être achetées jusqu'à 20 tomes environ, en privilégiant la clôture d'un arc narratif quand cela est possible. Les séries plus longues et particulièrement plébiscitées pourront être achetées en totalité après étude de la faisabilité, et mises à disposition sous forme de valises (1 seul exemplaire de la série complète sera alors disponible). Néanmoins, la BDM veillera à maintenir un équilibre entre les achats de best-sellers et les titres plus confidentiels pour continuer à proposer une diversité de titres.
- En bande dessinées, l'offre sera étoffée pour les bandes dessinées d'humour et les bandes dessinées à destination des adolescents, et une attention particulière sera portée aux nouvelles tendances éditoriales pour assurer une représentativité de l'édition et répondre à la demande.
- Les bandes dessinées documentaires pourront être achetées en deux exemplaires, un pour le fonds de bandes dessinées et un pour le fonds documentaire concerné.
- La collection de bandes dessinées et de mangas adultes ne pourra pas compter plus de 3 exemplaires d'un même titre, quel que soit le nombre de réservations.

- La volumétrie du fonds de mangas sera maintenue et pourra être développée si la demande le justifie.
- Le fonds de bandes dessinées sera rajeuni et réduit grâce à un désherbage, en enlevant en priorité les documents qui n'ont pas été empruntés depuis plusieurs années. L'intégralité des parutions d'un auteur ne sera pas systématiquement gardée si les prêts ne justifient pas cette conservation. En ce cas, on désherbera les titres les moins marquants de la collection.

LES DOCUMENTAIRES

Le large ensemble que constituent les documentaires adultes réunit des documents non fictionnels destinés à développer la culture générale et la curiosité du public et à répondre à ses besoins d'information et d'auto-formation. Il représente tous les champs de la connaissance, répartis en dix grands ensembles selon la classification décimale Dewey.

Ce fonds se compose de documents de genres différents : ouvrages de vulgarisation, essais, biographies, témoignages, beaux-livres, livres pratiques, etc... L'objectif étant l'accessibilité des informations au plus grand nombre, les livres achetés viseront la vulgarisation et la découverte pour le tout public.

Les livres à destination des professionnels (thèses, actes de colloques...) et les manuels scolaires ne seront pas acquis. Ceux à destination d'un public motivé pourront être achetés si le niveau de lecture identifié est adapté. Les documents scolaires ou dans des éditions spécialisées ne seront pas acquis.

Ce fonds se veut le plus encyclopédique possible, tout en faisant primer les principes d'état et d'usage des documents sur le principe d'encyclopédisme. Ainsi, un document usé ou qui n'a pas été emprunté depuis plusieurs années pourra être désherbé même s'il est le seul représentant du sujet traité. En cas de demande sur ce sujet, un rachat sera envisagé ou des recherches seront effectuées pour orienter au mieux l'usager (rééditions ou nouvelles parutions, ressources en ligne, blogs, podcasts...).

Tous les documentaires adultes sont achetés en trois exemplaires au plus, quel que soit le nombre de réservations.

GÉNÉRALITÉS ET DOCUMENTATION (CLASSE 000)

Description et contexte

Cette classe documentaire regroupe différents sujets ayant trait à l'acquisition de connaissances, et par extension au domaine de l'écrit. Une moitié du fonds est constituée de documents traitant de l'informatique (ordinateurs, tablettes, logiciels...), et l'autre moitié de documents consacrés à la culture générale, aux bibliothèques, aux musées, au journalisme et à l'édition.

Orientations pour les acquisitions

- Sur les thématiques de culture générale, les achats porteront en priorité sur des sujets grand public, à même de susciter la curiosité des lecteurs.
- Sur les thématiques informatiques, on renouvellera une partie du fonds qui concerne les bases de l'informatique pour les personnes débutantes avec des titres actualisés et faciles d'accès. Les livres sur des logiciels ou des thématiques plus avancées ne seront pas acquis, les usagers seront orientés vers les ressources en ligne proposées par la BDM.

Orientation de gestion

• Le fonds sera désherbé pour être rajeuni et diminuer en volume, en retirant en priorité les livres dont le contenu est périmé (surtout dans le domaine informatique) et les livres qui ne sont pas sortis depuis plusieurs années (pour les autres sujets).

PHILOSOPHIE ET PSYCHOLOGIE (CLASSE 100)

Description et contexte

Cette classe est composée de documentaires traitant de la pensée humaine, dans sa dimension philosophique comme dans sa dimension psychologique. On y trouve également les documents traitant de parapsychologie ou d'ésotérisme.

Ce domaine est traversé par deux dynamiques contraires : d'un côté, le fonds de philosophie, composé de textes de philosophes, d'analyse de leur œuvre, d'ouvrages de vulgarisation ou d'essais philosophiques, est difficile à médiatiser et génère peu de prêts, tandis que les fonds de psychologie et d'ésotérisme, composés d'ouvrages de référence et de nombreux livres pratiques, concentrent de nombreux prêts et sont soumis à de fortes tendances.

Orientations pour les acquisitions

- En philosophie, les achats de livres de vulgarisation pour le grand public et de livres suscitant la curiosité seront intensifiés. Les achats d'essais porteront en priorité sur des thématiques d'actualité pour soutenir la construction de l'opinion par des réflexions philosophiques.
- En psychologie, une attention particulière sera portée aux ouvrages récents traitant des fondamentaux de la psychologie, pour lesquels le fonds est vieillissant, tout en continuant de suivre la tendance éditoriale qui porte sur la psychologie appliquée (livres pratiques).
- En ésotérisme, un regard critique sera porté au contenu des ouvrages, en privilégiant des auteurs reconnus dans leur domaine pour éviter l'achat de livres au contenu « contestable » voire dangereux.

- Le fonds sera rajeuni et réduit par un retrait des livres qui n'ont pas été empruntés depuis plusieurs années et de livres de psychologie redondants, achetés lors de tendances il y a plusieurs années.
- En philosophie, les cotes 140 à 149 ne seront plus utilisées et les livres présents sur ces indices seront recotés pour être classés en généralités philosophiques ou à l'indice du philosophe traité.

RELIGIONS (CLASSE 200)

Description et contexte

Cette classe documentaire traite des croyances et de la spiritualité religieuse de toutes les religions reconnues. Le christianisme et ses courants, l'islam, le judaïsme et le bouddhisme sont les religions les plus représentées, correspondant à la grande majorité des parutions françaises. Les livres portent à la fois sur les fondements des religions, leur histoire, leurs grandes figures, leurs lieux saints, etc. Dans un contexte où le fait religieux prend une place de plus en plus importante dans le débat public, il semble essentiel de proposer une information de qualité sur les religions pour participer au développement de la tolérance religieuse.

Orientations pour les acquisitions

- Les documents édités par des maisons repérées par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires ou faisant la promotion de sectes ainsi que les documents à caractère prosélyte et les livres de pratique religieuse ne seront pas acquis.
- Une attention particulière sera portée aux documents sur l'islam, le judaïsme et les autres religions pour lesquelles le fonds est pauvre.
- Les autres acquisitions porteront en priorité sur des questions de société (traditionalismes, place des femmes, rapport à la mort, etc).

- Le fonds sera rajeuni et son volume réduit au regard de la faiblesse des emprunts.
- Un effort de médiation sera fait pour permettre aux bibliothécaires locaux de mieux appréhender cette collection.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (CLASSE 300)

Description et contexte

La classe 300 regroupe des sujets très variés, ce qui en fait une classe au volume important dans la collection de documentaires. On y trouve des livres qui traitent de la société et du lien entre les individus : sociologie, économie, droit, politique, problématiques et questions sociales, éducation, commerce, transport, coutumes, etc. Ayant pour objectif d'aider les usagers à s'orienter dans les débats actuels et les problématiques de la société contemporaine, ce fonds doit tout particulièrement soigner la représentativité des points de vue sur un même sujet pour permettre une lecture critique.

Orientations pour les acquisitions

- Les livres écrits par des hommes politiques en activité, ainsi que les programmes politiques, ne seront pas acquis. En droit, les codes juridiques ne seront pas acquis, et une partie du fonds désherbé ne sera pas racheté au regard des ressources juridiques disponibles en ligne.
- Les achats porteront sur des livres grand public dans les domaines les plus difficiles d'accès (économie, ethnologie), en privilégiant des thématiques qui permettent d'éclairer le monde actuel.
- Une attention particulière sera portée aux thématiques liées à la transition écologique, aux modes de consommation, aux déplacements, aux mutations du travail et aux droits des femmes.
- Les achats permettront de répondre à une demande de témoignages et de récits personnels liés à des situations sociales.

- Le fonds sera désherbé largement pour être rafraichi et diminuer en volume. En particulier, les sujets d'ethnologie, de droit, de politique, de problématiques sociales, d'éducation et de coutumes seront désherbés pour ne garder que des informations à jour ayant un intérêt par rapport à l'actualité.
- Les livres ayant trait à l'éducation des enfants seront catalogués avec un mot-sujet « parentalité » permettant de les retrouver facilement dans le catalogue. Les documents cotés en 372.5 proposant des activités à réaliser avec les enfants seront recotés et classés dans la catégorie « loisirs créatifs ».
- Les contes, actuellement classés en 398.2, seront reclassés en fiction, au sein du fonds de romans.

LANGUES ET LINGUISTIQUE (CLASSE 400)

Description et contexte

Cette classe regroupe les documentaires liés aux langues, à leurs spécificités, à leurs expressions. Historiquement, le choix a été fait à la BDM de ne pas acheter de méthodes d'apprentissage de langues étrangères, ce contenu étant disponible dans les ressources en ligne proposées par la BDM. Le fonds actuel se concentre donc sur des livres traitant du français, de son histoire et de ses particularités.

Orientations pour les acquisitions

- Les dictionnaires ne seront pas acquis.
- Un fonds de méthodes de langue et de guides de conversation sera développé, eu égard à la demande dans ces thématiques et en complémentarité avec les ressources en ligne.
- Un fonds de Français Langue Etrangère (FLE) et des documents portant sur l'apprentissage de la langue des signes seront acquis dans une optique d'inclusion des publics spécifiques.

Orientations de gestion

• Le fonds sera réactualisé par une veille spécifique et par un désherbage visant à retirer du fonds les documents les plus anciens et les moins pertinents.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE, CHIMIE, SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (CLASSE 500)

<u>Description et contexte</u>

La classe 500 regroupe les documentaires scientifiques portant sur les mathématiques, la physique, la chimie et les sciences du vivant et de la terre.

La spécificité de ce fonds est son asymétrie en termes de volumes dans les différents sujets : les sciences du vivant et de la terre (botanique, zoologie...) représentent plus des deux tiers du fonds, tandis que les documentaires de sciences « pures » sont bien moins nombreux dans la mesure où ils sont difficiles à médier et où la production éditoriale dans ces domaines s'adresse souvent à un public déjà spécialisé.

Orientations pour les acquisitions

- Dans les domaines des sciences « pures », on veillera à acheter des livres bien vulgarisés et attractifs. On pourra notamment acheter des livres ayant un angle d'attaque un peu original pour susciter la curiosité. Les livres de très bonne vulgarisation pourront être achetés en deux exemplaires et mis en avant auprès du réseau.
- En botanique et zoologie, on recentrera les achats sur la faune et la flore européenne en limitant les achats sur la faune et la flore d'autres continents pour lesquelles la demande est moindre.
- Une attention particulière sera portée aux achats de livres concernant les problématiques de climat et de biodiversité, pour remettre la démarche scientifique au cœur du débat et de la réflexion sur ces enjeux.
- On limitera les achats de beaux-livres aux formats difficilement manipulables, au regard de la baisse des usages sur ce type d'ouvrages.

Orientations de gestion

• Ce fonds sera désherbé et son volume sera réduit, en retirant notamment les livres qui ne sont pas sortis depuis plusieurs années et les livres dont le propos n'est plus actuel. On retirera également une partie des beaux-livres aux formats difficilement manipulables.

SCIENCES APPLIQUÉES ET ARTS DU FOYER (CLASSE 600)

Description et contexte

Cette classe documentaire rassemble des ouvrages aux sujets très variés, allant de la couture à la médecine. Ce sont des documentaires qui décrivent des manières d'utiliser les connaissances et l'environnement pour maitriser la nature.

On y trouve les documentaires sur la médecine, l'agriculture, l'ingénierie, le jardinage, la vie domestique (cuisine, couture, comportement animal), la gestion des entreprises, le bâtiment, etc. Les sujets sont diversement représentés dans l'édition : la cuisine, le jardinage, les animaux et la médecine concentrent la majorité des parutions adressées au tout public tandis que les autres domaines sont moins facilement renouvelables.

Certains sujets sont largement traités sur Internet, comme la cuisine, la vie pratique, mais une partie d'entre eux continue d'être largement plébiscité en livres (cuisine, couture, jardinage) tandis que d'autres sont complètement délaissés et ne génèrent plus de prêts (rédaction de courriers ou de CV, par exemple).

Orientations pour les acquisitions

- En médecine, les livres écrits par des auteurs non reconnus pour leur qualité scientifique ne seront pas acquis. Une vigilance particulière sera appliquée aux achats de livres traitant des médecines alternatives pour ne pas proposer au prêt des documents mettant en avant des pratiques dangereuses. La diversité des points de vue sera recherchée, notamment pour croiser des regards et expériences de médecins avec des témoignages de patients ou d'aidants.
- Les livres aux formats inadaptés (trop petits ou trop grands) ne seront pas acquis, notamment parmi les ouvrages de cuisine ou de jardinage.
- En cuisine, en jardinage, en animaux domestiques et en techniques, on privilégiera des livres pratiques, illustrés et attractifs présentant différentes techniques pour éviter les redondances.
- En jardinage, on portera une attention particulière aux sujets liés aux changements climatiques (permaculture, jardinage en période de canicule...).
- Le travail spécifique sur le fonds traitant des adolescents et de l'éducation sexuelle sera continué pour proposer des documents toujours à jour et attractifs pour les jeunes d'aujourd'hui.

- Le fonds sera rajeuni et diminué grâce à un désherbage permettant de retirer les livres les livres les plus anciens et les moins attractifs. On veillera notamment à garder des informations actuelles et on réduira les sujets qui ont été fort demandés à une époque mais ne le sont plus aujourd'hui.
- La proportion de beaux-livres sera réduite eu égard à la baisse d'usage de ces formats.

ARTS ET LOISIRS (CLASSE 700)

Description et contexte

La classe 700 est la classe documentaire qui regroupe le plus grand nombre de documents, en raison de l'étendue des sujets qui y sont traités et du volume des parutions. On y trouve les documentaires sur les différentes formes d'art (architecture, peinture, dessin, gravure, photographie, cinéma, musique, etc.) et sur les loisirs (loisirs créatifs, sport, jeux, etc.)

Depuis plusieurs années, une forte demande s'exprime sur les documentaires de loisirs créatifs (tricot, point de croix, patchwork, « do it yoursellf », etc.) avec des effets de mode qui traversent l'édition.

Orientations pour les acquisitions

- Seront exclus des acquisitions les beaux-livres très coûteux ou difficilement manipulables, qui représentent une partie de l'édition dans le domaine de l'art.
- Pour les beaux-livres illustrés, on privilégiera les formats plus facilement manipulables (ni trop lourds ni trop grands).
- Les achats en arts plastiques porteront en priorité sur des approches sensorielles de l'art (découverte d'oeuvres), avec une attention particulière portée aux pratiques amateurs de l'art et aux nouvelles formes d'architecture et d'habitat.
- On continuera d'acheter de manière importante dans le domaine des loisirs créatifs pour répondre à la demande.
- Dans le domaine des arts du spectacle, le fonds sera recentré sur des artistes grand public, et on limitera les achats concernant des artistes plus confidentiels (cinéma d'auteur par exemple)
- Le fonds sports sera rafraichi notamment en diversifiant les sports représentés et en portant une attention particulière aux sports et loisirs considérés comme plutôt masculins (pêche, chasse, automobile), dont les documents pourront être achetés en double exemplaire pour compenser la faiblesse de parution.

- Le fonds dans sa globalité sera désherbé et diminuera en volume pour être plus en adéquation avec les usages et être ainsi plus attractif. On diminuera notamment les volumes dans les domaines de l'architecture classique, de la peinture, des dessins, du cinéma.
- Les anciens effets de mode en loisirs créatifs seront désherbés, et on veillera à garder des livres attractifs dans ce domaine où les visuels vieillissent vite.
- Le fonds arts sera mis en valeur grâce à des expositions de livres ouverts sur lutrins et à une médiation renforcée.

LITTÉRATURE (CLASSE 800)

Description et contexte

Cette classe regroupe tous les documents liés à la littérature qui ne sont pas des romans : on y trouve de la poésie, des pièces de théâtre, des journaux et mémoires, des essais littéraires et sur la littérature, des livres humoristiques.

Ce fonds est particulièrement vieillissant, difficile d'accès et nécessite d'être redynamisé.

Orientations pour les acquisitions

- Les livres trop pointus ou inaccessibles au grand public seront exclus des achats, qui se concentreront principalement sur des documents à destination du grand public, mis en avant dans la presse et les médias.
- Dans une optique de redynamisation et d'attractivité du fonds, on portera une attention particulière aux aspects des ouvrages, en limitant les ouvrages trop volumineux (qui ne s'adressent souvent qu'aux lecteurs motivés) et en choisissant de préférence des couvertures attractives.

- Au regard des faibles emprunts, le fonds sera largement désherbé avec un retrait des documents les plus anciens, qui n'ont pas été empruntés depuis longtemps ou qui ne sont pas accessibles au grand public.
- Certains textes d'auteurs de référence dont l'état physique n'est plus bon pourront être rachetés en format numérique et mis à disposition sur liseuse.
- Les documents de poésie, de théâtre et d'humour seront recotés avec les cotes P, T et H, et seront rassemblés dans un fonds commun de littérature non romanesque.
- Une réflexion sur les médiations pour ces documents sera engagée, de manière à donner aux bibliothécaires locaux les clés pour mettre en avant ces ouvrages dans leurs bibliothèques.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE (CLASSE 900)

Description et contexte

Cette classe regroupe les documentaires traitant de l'histoire et de la géographie. On y trouve des récits de voyage, des récits d'aventuriers, des guides de voyage, des beaux-livres de photographies sur des pays et régions du monde pour la partie géographie. En histoire, le domaine regroupe des récits historiques, des essais sur l'histoire, sur des périodes spécifiques ou des personnages historiques, des livres traitant des archives et de la généalogie.

L'objectif de ces deux fonds est de proposer un panorama historique et géographique qui éclaire le monde aujourd'hui et qui permette à chacun de mieux le comprendre et le découvrir que ce soit en déplaçant son regard dans un autre pays ou en navigant à travers les époques.

Orientations pour les acquisitions

- Suite à un grand désherbage réalisé au premier semestre 2022, les thématiques suivantes seront renouvelées avec des titres plus récents : histoires des pays autres que la France, histoire ancienne, Moyen-Âge, cartographie, géographie physique.
- On portera une attention aux nouvelles formes de tourisme (« slow tourism », tourisme écologique) pour soutenir l'émergence de cette nouvelle forme de voyage.
- Dans les guides touristiques, seront privilégiés les guides qui comportent une dimension d'information sur le pays ou la région visitée (histoire, géographie, culture) sur les guides qui ne donnent que de bonnes adresses et dont l'information se périme de fait très rapidement.

Orientations de gestion

• Les cotes 920 à 928 seront supprimées en raison de la faible quantité de documents dans ces cotes et les documents concernés seront remis dans les cotes 900 à 910 ou classées en biographies.

BIOGRAPHIES

Description et contexte

Les biographies sont des documentaires traitant de la vie de personnes ayant réellement existé et qui ont, d'une manière ou d'une autre, été célèbres (notoriété dans leur domaine, vécu exceptionnel, témoignage ayant fait référence) ; en cela, elles se distinguent des témoignages écrit par des anonymes. Ces documents peuvent être écrits par un biographe ou par la personnalité ellemême. Ils se distinguent des études sur l'œuvre d'une personnalité car ils abordent davantage sa vie privée. Les livres traitant uniquement de l'œuvre de ces personnes sont classées aux domaines correspondants.

Un nouveau genre de biographies se développe depuis quelques années : les biographies romancées, qui viennent renouveler le genre de la biographie en faisant évoluer les narrations vers des récits plus romanesques.

Orientations pour les acquisitions

- On privilégiera les achats de livres grand public, pouvant se lire comme un roman et ne nécessitant pas de connaissances préalables.
- Seront exclus les documents en grand format ou à l'iconographie très riche, qui seront achetés dans les domaines documentaires correspondants.

Orientations de gestion

• Le fonds sera désherbé et réduit pour proposer une offre qui soit plus actuelle et attractive.

LES LIVRES JEUNESSE

LES FICTIONS

ALBUMS

Description et contexte

Les albums sont des livres de fiction dans lesquels l'illustration occupe une place centrale, accompagnée de texte le plus souvent, mais pas toujours. De ce fait, un grand nombre s'adresse aux enfants avant l'apprentissage de la lecture, mais il existe également des albums destinés aux plus âgés (7-10 ans environ, voire pré-adolescents ou adultes). Ces histoires permettent aux petits de se familiariser avec le livre, la lecture et les mots dans l'optique de développer le plaisir de lire. Les thématiques des albums sont très variées et permettent d'aborder avec l'enfant de nombreux sujets, gais ou moins gais, et participent ainsi à sa construction et son épanouissement.

L'édition des albums jeunesse est particulièrement riche, avec de grandes maisons et des auteurs-illustrateurs bien installés, mais aussi de nombreuses petites éditions spécialisées dans la jeunesse et des auteurs moins connus mais de grande qualité.

Orientations pour les acquisitions

- Les livres de bain, les livres en tissu et les livres à usage individuel (coloriages par exemple) ne seront pas acquis. Les achats de livres nécessitant des piles resteront exceptionnels.
- Les achats continueront de porter sur des sujets très divers, afin de proposer une offre la plus étoffée possible, tout en portant une attention particulière aux sujets de société (handicap, écologie, homoparentalité....) pour permettre une première sensibilisation des enfants.
- Les achats d'albums pour les enfants qui savent déjà lire seront intensifiés dans la mesure de l'offre proposée par l'édition.
- Le fonds courant ne pourra pas compter plus de 3 exemplaires d'un même titre quel que soit le nombre de réservations. Le fonds saisonnier (albums sur Noël, Pâques, etc.) pourra compter jusqu'à 5 exemplaires d'un même titre.

Orientations de gestion

• Afin de dégager de la place pour valoriser au mieux le fonds, ce segment sera désherbé, en retirant en priorité les multi-exemplaires d'albums anciens qui ne se justifient plus.

ROMANS POUR LES ENFANTS

Description et contexte

Les romans de ce fonds s'adressent aux enfants ayant appris à lire, à partir de 6 ans, et jusqu'à 12 ans environ. On distingue les premières lectures (6-8 ans), composées de textes courts et illustrés et les livres pour les lecteurs plus aguerris (enfants en classe de CM ou début collège), où les textes s'allongent et où l'illustration prend une place moindre ou disparait.

Certains romans font partie de « collections », c'est-à-dire que si les histoires sont indépendantes, elles se situent dans le même univers, avec les mêmes personnages. Certaines collections connaissent de grands succès et l'édition est ainsi traversée par des effets de mode. A l'inverse, il existe également une édition indépendante, aux histoires souvent plus diversifiées.

Une partie des bibliothèques du réseau marnais est en capacité d'acheter les petits romans car ils ne coûtent pas très cher et sont très demandés. La BDM a tout son rôle à jouer pour apporter de la diversité à ces collections.

Orientations pour les acquisitions

- La diversité des sujets sera recherchée, il ne s'agira pas de ne proposer que des romans inscrits dans des collections « à la mode ». Un équilibre sera trouvé entre ces différents types de romans, ainsi qu'entre les genres (aventure, historique, contes, etc.).
- Seront privilégiés les titres ayant une couverture attrayante et bénéficiant de critiques positives.
- Le fonds ne pourra pas compter plus de 2 exemplaires d'un même titre quel que soit le nombre de réservations.

Orientations de gestion

• Le fonds a été désherbé de manière importante il y a quelques années et ne nécessite pas un désherbage massif. Son volume sera légèrement resserré pour permettre une meilleure mise en valeur de la collection. Les anciens titres très prisés, achetés en plusieurs exemplaires il y a quelques années, seront ainsi retirés.

ROMANS POUR LES ADOLESCENTS

Description et contexte

Ce fonds propose des textes de fiction à destination des adolescents (13-16 ans environ), dans l'optique de cultiver le goût de la lecture chez des jeunes chez qui on observe un décrochage d'avec la pratique de la lecture. Les romans pour les adolescents visent également à accompagner la transition vers l'âge adulte en permettant aux adolescents de se sentir moins seuls avec leurs problèmes et en permettant l'évasion et la détente.

Orientations pour les achats

- La diversité des sujets sera particulièrement travaillée pour proposer un fonds abordant des thématiques variées et notamment des thématiques gaies, car la majeure partie de la production tourne autour de sujets sombres (deuil, maladie...).
- Les achats seront intensifiés de manière à proposer un fonds renouvelé, en phase avec les attentes des adolescents d'aujourd'hui.
- Seront privilégiés les titres ayant une couverture attrayante et bénéficiant de critiques positives.
- Le fonds ne pourra pas compter plus de deux exemplaires d'un même titre quel que soit le nombre de réservations.

Orientations de gestion

• La médiation de ce fonds sera intensifiée pour permettre aux bibliothécaires locaux de s'approprier l'édition adolescente actuelle et d'être en capacité de conseiller des lecteurs. Des formations pour soutenir cette orientation pourront être organisées.

BANDES DESSINÉES ET MANGAS

Description et contexte

Le fonds regroupe des bandes dessinées et des mangas de tous genres et de tous horizons : bande dessinée traditionnelle franco-belge, romans graphiques, shonen, shojo, ... Il s'adresse aux enfants jusqu'à 12 ans environ.

La plupart des bandes dessinées pour la jeunesse s'inscrivent dans des séries de plusieurs tomes, que ce soit des histoires qui puissent se lire indépendamment les unes des autres («collections») ou des histoires qui se déroulent sur plusieurs volumes («séries»), rendant nécessaire le fait d'avoir tous les tomes pour comprendre l'histoire.

A noter dans ce segment, une activité encore forte des séries de bandes dessinées des années 1990 et 2000, dont les héros sont devenus iconiques. L'édition en mangas à destination de la jeunesse est en cours de développement sous l'effet de la légitimation du manga dans la société et la forte demande qui émane notamment des jeunes et des adolescents.

Orientations pour les acquisitions

- Comme en adultes, les séries de mangas pourront désormais être achetées jusqu'à 20 tomes environ, en privilégiant la clôture d'un arc narratif quand cela est possible. Les séries plus longues et particulièrement plébiscitées pourront être achetées après étude de la faisabilité, et mises à disposition sous forme de valises (1 seul exemplaire de la série complète sera alors disponible). Néanmoins, la BDM veillera à maintenir un équilibre entre les achats de best-sellers et les titres plus confidentiels pour continuer à proposer une diversité de titres.
- Les mangas pour enfants pourront être achetés jusqu'à cinq exemplaires d'un même titre pour compenser la faiblesse de parution. Les bandes dessinées pourront être achetées jusqu'à quatre exemplaires.
- L'équilibre des genres et des niveaux de lecture sera recherché lors des achats pour proposer une offre susceptible de plaire au plus grand nombre.

- La volumétrie du fonds de mangas pourra être développée si la demande continue de s'intensifier, pour être en cohérence avec les usages.
- Le fonds de bandes dessinées jeunesse sera légèrement réduit par un désherbage visant à retirer les titres les plus anciens et qui n'ont plus été empruntés depuis plusieurs années.

LES DOCUMENTAIRES

Description et contexte

Les documentaires enfants constituent un fonds au volume moins important que les documentaires adultes. En effet, la parution en livres jeunesse hors scolaire se concentre principalement sur les albums et les romans, le ryhtme de parution en documentaires étant moins important. Certains sujets sont particulièrement porteurs (saisons, cuisine, travaux manuels, véhicules, animaux...), tandis que d'autres sont bien moins traités (littérature, philosophie, géographie...) et moins attractifs pour les enfants.

Ce fonds, à destination principalement des enfants de 5 à 12 ans (bien que certains titres ciblent plutôt les adolescents et que d'autres soient accessibles à partir de 3 ans), propose néanmoins une représentativité des sujets et des niveaux de lecture satisfaisante. Il se veut le plus encyclopédique possible, tout en faisant primer les principes d'état et d'usages des documents sur le principe d'encyclopédisme. Ainsi, un document usé ou qui n'a pas été emprunté depuis plusieurs années pourra être désherbé même s'il est le seul représentant du sujet traité. En cas de demande sur ce sujet, un rachat sera envisagé ou des recherches seront effectuées pour orienter au mieux l'usager.

Orientations pour les acquisitions

- Les documents scolaires, les livres d'activité à usage unique (coloriages, livres avec des gommettes...) et les encyclopédies ne seront pas acquis.
- Le fonds documentaires jeunesse ne pourra pas compter plus de 3 exemplaires d'un même titre, quel que soit le nombre de réservations.
- Dans la classe « généralités, informatique » (classe 000), le fonds sera renouvelé au quotidien pour garantir des informations valides et d'actualité. En particulier, le fonds sera réactualisé si les programmes scolaires en lien avec le numérique sont amenés à changer (nouveaux outils enseignés à l'école, applications spécifiques...)
- Dans la classe « philosophie, psychologie » (classe 100), fort demandée, les achats contribueront à rajeunir, voire à développer, le fonds en proposant un élargissement du nombre de titres.
- Dans la classe « religions » (200), les achats contribueront à continuer d'actualiser le fonds en parallèle du désherbage, en veillant à respecter la représentativité des différentes religions.
- Dans la classe « sciences sociales » (300), le fonds continuera d'être constamment renouvelé sur les sujets les plus porteurs (travaux manuels, métiers, transports...) pour proposer une offre fraiche et attractive aux enfants. Une veille particulière sera réalisée pour renouveler certains sujets pour lesquels le fonds est plus vieillissant (diversité sociale et géographique par exemple).

- Dans la classe « langue et linguistique » (400), une attention particulière sera portée aux documents traitant de la langue des signes et du braille (livres à toucher), qui pourront être valorisés dans le cadre du fonds « Lire autrement ». Les autres sujets seront achetés à la mesure de la demande, en prêtant une attention particulière à l'attrait des couvertures.
- Dans la classe « sciences et sciences naturelles » (500), les collections sur les animaux continueront d'être rajeunies en remplaçant les titres les plus anciens par des documents plus actuels, en tirant parti d'une production assez forte. Les documents sur l'écologie seront également renouvelés suite à un désherbage des documents anciens dont le contenu n'est plus d'actualité.
- Dans la classe « Technologie » (600), les achats seront intensifiés pour répondre à la forte demande. Les documents pourront être achetés en plusieurs exemplaires à cet effet.
- Dans la classe « Arts et loisirs » (700), les achats dans la thématique du sport continueront d'être importants pour renouveler le fonds suite à un désherbage.
- Dans la classe « Littérature » (800), où les emprunts sont moins importants que dans les autres domaines, l'accent sera mis sur des achats de livres bien illustrés, attrayants, en limitant les livres à l'aspect scolaire.
- Dans la classe « histoire et géographie » (900), les achats s'attacheront à renouveler le fonds pour garder des documentaires récents et attractifs.

- Les documentaires jeunesse seront désherbés dans presque toutes les classes, notamment pour retirer les multi-exemplaires anciens qui ne se justifient plus au regard de la demande (classes 300, 600, 900), pour réduire le volume de la collection et l'adapter aux usages moins importants (classes 200, 800, et 700 dans le domaine de la peinture). Dans la classe 000, le désherbage permettra de proposer un fonds d'actualité, en retirant les documents dont le contenu n'est plus adapté.
- Au contraire, la classe 100 pourra être développée compte-tenu des forts taux d'emprunt.
- Un effort de médiation sera réalisé pour les classes où les livres sont moins faciles d'accès (classes 200, classe 800), en lien avec les valorisations réalisées sur ces mêmes classes dans le secteur adulte.
- Les cotes des documentaires jeunesse seront simplifiées pour limiter au maximum leur développement après le point, et ainsi faciliter le repérage dans les collections à la fois pour les usagers, mais aussi pour les bibliothécaires locaux.
- Comme pour le secteur adulte, les contes et comptines seront retirées de la classe 300 et désormais classés en albums.

LES LIVRES ADAPTÉS ET ACCESSIBLES

LIVRES EN GRANDS CARACTÈRES

<u>Description et contexte</u>

Les livres en grands caractères représentent des éditions spécifiques de textes déjà parus dans un format classique. Les textes sont mis en page en utilisant des polices de caractères plus grosses que les éditions d'origine pour être accessibles aux personnes ayant des troubles de la vue.

A l'origine uniquement destiné à ce type de public, ces éditions se popularisent chez des lecteurs n'ayant pas de troubles de la vue, car ils en apprécient le confort de lecture. Les maisons d'édition spécialisées commencent alors à développer leur offre, notamment en éditant des textes à destination de la jeunesse, des adolescents ou des jeunes adultes. Cependant, les achats restent tributaires des adaptations effectivement réalisées et des droits négociés entre les éditeurs (tous les textes publiés en édition originale ne sont pas adaptés); en particulier, les adaptations se concentrent majoritairement sur des textes fictionnels, les documentaires étant peu adaptés.

Orientations pour les acquisitions

- Le fonds continuera d'être renouvelé constamment par des acquisitions visant à une représentativité de tous les genres de narration, avec une attention particulière portée aux romans du terroir, qui sont très demandés par les personnes âgées ayant besoin de livres en grands caractères. Les acquisitions porteront majoritairement sur de la fiction, mais une offre en documentaires sera également proposée, en privilégiant les biographies et des sujets diversifiés en sciences humaines et sociales.
- Les livres à destination des adolescents pourront être acquis en double exemplaires, un pour le fonds adapté « Lire autrement » et un pour le fonds classique, quand la notoriété de l'auteur le justifie.
- Le fonds ne pourra pas compter plus de trois exemplaires d'un même titre quel que soit le nombre de réservations.

- La volumétrie du fonds sera conservée, mais l'offre sera rajeunie en retirant les documents de plus de dix ans présents en plusieurs exemplaires (un seul exemplaire sera gardé) et en retirant les documents qui ne sont pas sortis depuis plusieurs années.
- Les documentaires seront physiquement séparés des fictions dans les magasins pour en assurer une meilleure visibilité.

LES LIVRES LUS

<u>Description et contexte</u>

Les livres lus sont un fonds développé sur le support disque, dont le contenu n'est pas de la musique mais un texte lu par un comédien. En grande majorité, ces textes sont des fictions, avec toutefois quelques documentaires ou biographies dont la lecture est facile à suivre.

Au support CD est venu s'ajouter récemment une offre de livres audionumériques, disponibles en streaming via le service de prêt numérique en bibliothèque (PNB) et plus simples à utiliser que les livres numériques à télécharger.

Ces documents peuvent être utilisés par des personnes ne pouvant pas ou plus lire de livres imprimés, mais ils sont également utilisés de plus en plus par le tout public, plusieurs études ayant montré une progression des usages du livre audionumérique dans la société. Dans ce contexte, l'édition a largement évolué pour inclure une plus grande diversité de titres.

Orientations pour les acquisitions

- Les acquisitions seront maintenues sur le support disque, tout en développant une offre complémentaire en livres audionumériques via le système PNB. Cette offre audionumérique inclura notamment des titres pour la jeunesse et en particulier des romans à destination des adolescents, en fonction des possibilités offertes par l'édition.
- Seront acquis dans ce fonds en priorité les livres ayant eu un succès critique lors de leur édition imprimée. Les achats porteront en grande majorité sur des livres de fiction de tous genres narratifs, mais quelques documentaires (biographies, documentaires à écouter comme un podcast) seront également proposés.

- Le volume du fonds de livres audio sur support disque sera conservé, car il présente des taux d'emprunt satisfaisants.
- La médiation sur ce fonds pourra également être complétée par de la valorisation de podcast produits pour Internet.

COLLECTIONS ACCESSIBLES

<u>Description et contexte</u>

Les collections accessibles sont un vaste ensemble regroupant des documents correspondant aux critères du « Facile à lire » ainsi que des documents dans des éditions spécifiques, adaptées à différents troubles de la lecture : malvoyance, dyslexie, troubles autistiques, illettrisme, etc. Les collections répondant aux critères du « Facile à lire » sont des livres d'édition classique le plus généralement, mais dont la mise en page et l'écriture est adaptée à des personnes qui n'ont pas l'habitude de lire (pages aérées, graphie particulière, phrases courtes, etc.)

Ces fonds représentent des outils sur lesquels adosser des projets de médiation ou de formation, destinés à faire connaître ces collections adaptées et à favoriser le développement de la lecture chez ces publics spécifiques.

Les collections adaptées de la BDM se répartissent en deux fonds : un fonds « Facile à lire », à destination des adultes éloignés de la lecture, et un fonds « Lire autrement », à destination des enfants présentant différents troubles de la lecture, et en particulier les enfants dyslexiques. Les éditions de livres adaptés à divers handicaps se développent grâce à une visibilisation des personnes atteintes de ces troubles, en particulier les personnes dyslexiques, avec des maisons réalisant les adaptations à destination commerciales (différentes des adaptations réalisées dans le cadre de l'exception « handicap » au droit d'auteur).

Orientations pour les acquisitions

- Le fonds « Facile à lire » se stabilisera autour de 150 documents environ, renouvelés chaque année par tiers. Ces documents seront utilisés lors des projets de médiation en priorité pour alimenter les espaces « Facile à lire » dans les médiathèques. Les documents retirés du fonds seront réintégrés dans les rayons en conservant leur étiquette et leur indexation matière afin d'être facilement repérables ; ils pourront être utilisés par des bibliothèques ayant mis en place des fonds « Faciles à lire » pour compléter leurs collections propres.
- Le fonds « Lire autrement » sera alimenté progressivement, en s'adossant à divers projets menés par les médiathèques du territoire.
- Une partie des achats dans ces collections pourra être réalisée dans le cadre des projets, en répondant à des besoins spécifiques identifiés par les bibliothèques ou le public bénéficiaire.

Orientations de gestion

• Les livres en gros caractères du fonds « Large vision », de par leur édition spécifiques, sont adaptées aux personnes atteintes de dyslexie ; ils pourront être indexés dans le catalogue en ligne avec la vedette « dyslexie – livre et lecture » afin d'être repérables par les adultes souffrant de dyslexie.

LE FONDS EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Description et contexte

Le fonds en langues étrangères est constitué de documents dans des langues autres que le français, à l'exception des méthodes de langue adultes (classées en classe documentaire 400. Le fonds est principalement composé d'albums pour la jeunesse, avec une petite proposition en bandes dessinée jeunesse et en romans adultes.

L'anglais est la langue la plus représentée, avec l'allemand et l'espagnol. Les autres langues sont très peu représentées, car il y a peu de demandes, et ont souvent été achetées à des périodes spécifiques pour des usagers précis de certaines bibliothèques.

Orientations pour les acquisitions

- Les achats porteront pour une grosse moitié sur des documents en anglais, et pour le reste principalement sur des documents en allemand et espagnol. Les documents à destination de la jeunesse seront privilégiés en cohérence avec la demande, tout en continuant de proposer quelques titres à destination des adultes.
- Selon la demande et le contexte, d'autres langues plus rares pourront être achetées.

- Le fonds sera désherbé et réduit grâce à un désherbage important.
- Les documents seront physiquement rapprochés des autres collections du même type (proximité avec la jeunesse pour les documents jeunesse et proximité des romans pour les fictions adultes).

LE FONDS LOCAL

Description et contexte

Le fonds local est le fonds de documents en lien avec la Champagne-Ardenne. Principalement composé de documentaires adultes, ce fonds vise à permettre une découverte du territoire, de son histoire et de ses richesses matérielles comme immatérielles. Certains documents peuvent également traiter de régions périphériques (par exemple, les Ardennes belges).

Le fonds comporte également quelques fictions, destinées à faire découvrir des auteurs locaux. Les parutions dans ce champ sont très aléatoires, ce qui rend les acquisitions difficiles à prévoir. Le fonds a vocation à proposer une offre relativement exhaustive sur la Champagne-Ardenne, ce qui implique de conserver certains documents plus longtemps que dans les autres domaines. Cependant, l'aspect du document restera un critère déterminant pour déterminer s'il sera désherbé ou non.

Orientations pour les acquisitions

- Les acquisitions porteront sur des documents accessibles au tout public. Seront notamment exclues les parutions d'associations locales sur des sujets trop pointus (les lecteurs concernés pourront être redirigés vers les Archives départementales qui conservent ce type de documents).
- Les livres édités localement sur un sujet non local ne seront pas acquis dans le fonds local.
- On renouvellera l'offre dans des sujets sur lesquels il y a un nombre suffisant de parutions (par exemple, la production de champagne) pour rajeunir le fonds.

- Les documents trop pointus et les parutions anciennes dont l'usage ne justifie plus de posséder plusieurs exemplaires d'un même titre seront désherbés.
- En lien avec les achats de titres récents dans les sujets sur lesquels il y a une parution suffisante, les livres les plus anciens dans ces thématiques seront désherbés du fonds.
- Une valorisation des auteurs locaux sera travaillée notamment en étudiant la faisabilité de créer une étagère dédiée aux auteurs de fiction locaux.

LE FONDS PROFESSIONNEL

Description et contexte

Le fonds professionnel est un ensemble de livres documentaires à destination des professionnels du livre, d'élus locaux ou de partenaires des bibliothèques souhaitant accroître leurs connaissances ou s'autoformer dans le domaine des bibliothèques. Il concerne des thématiques comme la bibliothéconomie, les politiques culturelles, le numérique, etc., ainsi que des ouvrages pratiques destinés à l'autoformation en vue de passer des concours de la fonction publique.

Une grande partie des ouvrages qui constituent le fonds provient d'éditeurs spécialisés dans les bibliothèques ou le monde du livre, mais sans exclusion, les ouvrages provenant d'éditeurs généralistes permettant aussi d'aborder certains sujets de manière différente.

Orientations pour les acquisitions

- Les dictionnaires d'œuvres ou d'auteurs et les anthologies de documents ne seront pas acquis pour le fonds professionnels, dans la mesure où ils ne permettent pas directement de mieux gérer sa collection mais constituent plus des ouvrages de culture générale. S'ils sont achetés, ils le seront pour le fonds documentaires adultes.
- Seront privilégiés les achats de documents dont la thématique entre en résonnance avec les thématiques d'actualité des bibliothèques (partenariats, action culturelle, accueil des publics...).
- Une veille particulière sera effectuée pour acheter des documents en lien avec les sujets abordés par les formations organisées par la bibliothèque départementale.
- Les documents portant un propos pratique et facilement applicable seront privilégiés pour que le fonds puisse s'adresser à des non spécialistes (bénévoles, partenaires, élus...) ; les documents pointus adressés à des lecteurs motivés seront limités.

- Suite à un désherbage important, le fonds sera valorisé notamment lors des formations.
- L'opportunité de repositionner physiquement le fonds professionnel dans les magasins sera étudiée, pour permettre une meilleure visibilité de ces ouvrages lors des accueils de bibliothécaires sur place.

DEUXIÈME PARTIE : LES COLLECTIONS IMAGE ET SON

LES DVD

LES FICTIONS ADULTES

<u>Description et contexte</u>

Le fonds de DVD fictions adultes propose des films de fiction de tous genres pour les adultes et adolescents. On y retrouve des comédies, des drames, des mélodrames, des films d'action, d'horreur, des policiers, des comédies musicales, etc., que ce soient des courts ou des longs métrages. Le fonds met à disposition en majorité des films français et anglo-saxons, en cohérence avec la production de DVD français disponibles pour le prêt en bibliothèque, mais reflète également la production internationale (Proche et Moyen-Orient, Asie...).

Les DVD achetés pour le prêt en bibliothèque disposent des droits de prêt et/ou de consultation sur place et ne peuvent donc pas être revendus lors du désherbage, de même qu'ils ne peuvent être remplacés par des DVD du commerce en cas de perte ou de détérioration.

Les DVD blu-ray ne sont pas achetés.

Orientations pour les acquisitions

- Les achats viseront à rééquilibrer le fonds en augmentant la part de DVD grand public mis à disposition. Les achats n'excluront pas les films d'auteur ou les films à diffusion plus confidentielle, mais ces types de films seront achetés en proportion moindre, tandis que les films grand public seront achetés de manière plus soutenue.
- Les achats s'appuieront sur les critiques de la presse grand public, pour favoriser l'appropriation du fonds par le public.
- Les achats à destination des adolescents seront développés pour compenser la faiblesse actuelle du fonds sur cette tranche d'âge.
- Le fonds ne pourra pas compter plus de 3 exemplaires d'un même titre, quel que soit le nombre de réservations. Les films disponibles sur la plateforme de vidéo à la demande à laquelle la BDM est abonnée seront achetés en un nombre moins important d'exemplaires.

- Le fonds sera désherbé pour accélérer son rééquilibrage entre les films grand public et les films plus confidentiels.
- La cotation des documents se fera désormais au titre de l'œuvre et non plus au réalisateur, pour permettre une recherche plus facile pour les usagers. Le fonds existant ne sera en revanche pas recoté.

LES FICTIONS JEUNESSE

<u>Description et contexte</u>

Le fonds de DVD fiction jeunesse, tout comme le fonds adulte, propose une diversité de genres de films, en longs et en courts métrages. Il s'adresse aux enfants entre 3 et 12 ans environ.

La production en DVD enfants est bien moindre qu'en DVD adultes et s'articule autour des films sortis au cinéma ou des films et séries créés pour la télévision. A ce titre, une partie des nouveautés disponibles pour le prêt en bibliothèque sont des rééditions de films sortis dans les années 1990 ou 2000, avec des héros ayant eu une certaine postérité, mais dont la notoriété auprès des enfants d'aujourd'hui est cependant limitée.

Orientations pour les acquisitions

- Les achats seront intensifiés pour faire face à la forte demande constatée dans ce domaine. Les DVD pourront ainsi être achetés en 2 à 3 exemplaires, pour compenser la faiblesse de parution.
- L'équilibre entre de grosses productions et des productions plus confidentielles sera recherché, pour initier les enfants à une diversité de types d'histoires et de films.
- Les rééditions de films ou de séries anciens ne seront pas exclues des achats mais seront limitées.

Orientations de gestion

• Tout comme en adulte, les films seront désormais cotés au titre de l'œuvre et non plus au réalisateur, sans recotation du fonds existant.

LES DOCUMENTAIRES

<u>Description et contexte</u>

Les DVD documentaires regroupent des films non fictionnels à destination des adultes et des enfants. Le fonds est actuellement composé d'un ensemble de films à destination de la jeunesse et d'un ensemble à destination des adultes. Il traite d'une diversité de sujets, aucun domaine de la connaissance n'étant exclu de ce fonds.

Cependant, l'activité du fonds est assez faible et le volume du fonds semble surévalué par rapport à la demande et à l'attractivité générale du film documentaire dans la société.

Orientations pour les acquisitions

- La production étant quasiment nulle en documentaires enfant, les nouveautés seront achetées systématiquement pour enrichir l'offre.
- Les achats de documentaires à destination des adultes se concentreront sur des sujets de société, en limitant les achats sur des sujets de pure culture générale, le fonds ne visant pas à être exhaustif ou encyclopédique mais à soutenir le développement d'un esprit critique et de la compréhension du monde chez l'usager.
- Une attention particulière sera portée à l'attractivité des documents (titres, couvertures, résumés), afin de rendre le fonds plus attrayant pour le public.

- Les DVD à destination des adultes et des enfants seront rassemblés et classés de manière indifférenciée à la cote Dewey correspondante, la faiblesse de parution en DVD documentaire enfant ne justifiant pas le maintien d'un fonds séparé.
- Les doublons ainsi créés seront désherbés et le volume du fonds sera globalement réduit pour mieux s'adapter aux usages.

LES CD MUSICAUX

Description et contexte

Le fonds de CD musicaux propose des disques de musique pour adultes et enfants dans tous les genres musicaux : variété française et internationale, pop-rock, jazz, musique classique, musique de films, etc. Constitué de manière très équilibrée à une époque où le CD était le support d'écoute musicale le plus développé, ce fonds subit aujourd'hui la très forte perte de vitesse du support CD dans la société, supplanté depuis une dizaine d'année par l'écoute de musique numérique et en particulier l'usage des plateformes de streaming. Les bibliothécaires locaux ont souligné, lors de l'enquête menée pour le diagnostic du schéma départemental de lecture publique, que leurs usagers n'empruntaient presque plus de disques, ce qui est cohérent avec les statistiques d'emprunt largement dégradées ces dernières années.

Au regard de ce contexte, les acquisitions en disques musicaux cesseront et le fonds ne sera plus alimenté. Seuls les textes lus continueront d'être achetés sur le support CD.

- Le fonds de disques existant ne sera cependant pas totalement retiré : il sera resserré autour des documents les plus récents, avec un désherbage des documents ayant plus de dix ans.
- La place de rangement ainsi récupérée sera mise à profit pour la valorisation documentaire, notamment des DVD.
- La médiation autour de la musique sera travaillée par d'autres manières, en prenant en compte les nouvelles pratiques culturelles d'écoute en ligne et de pratiques amateurs : programmation de concerts dans les bibliothèques, créations de playlists, découvertes d'instruments, etc. L'opportunité d'acquérir des ressources musicales en ligne (à destination des enfants et/ou des adultes) sera étudiée.

TROISIÈME PARTIE : LES RESSOURCES EN LIGNE

Description et contexte

Les ressources en ligne sont un service directement adressé à l'usager qui s'est développé progressivement depuis le milieu des années 2010. L'offre de la BDM comprend aujourd'hui de la vidéo à la demande (fiction et documentaires pour adultes et enfants), de l'autoformation (dans les domaines suivants : développement personnel, langues étrangères, code de la route, soutien scolaire, logiciels, loisirs créatifs et musique), de la presse en ligne et des livres numériques (ebooks et audiobooks via le dispositif du Prêt numérique en bibliothèque – PNB).

Pour les ressources en vidéo, presse et autoformation, la BDM achète des offres de bouquets proposés par des fournisseurs spécialisés et ne choisit pas le contenu proposé, ni la durée d'éxistence des contenus, les catalogues des éditeurs étant régulièrement renouvelés. Pour les livres numériques, l'achat se fait au contraire par titre et la BDM maitrise donc sa politique d'achat.

L'offre de livres numériques à télécharger par PNB est complétée par une offre d'ebooks mis à disposition sur des liseuse pré-chargées permettant aux usagers non équipés de se familiariser avec ce support de lecture.

Orientations d'achats

- Les ressources en cinéma, presse et autoformation continueront d'être proposées sous forme de bouquets. La BDM n'exclut pas de changer de fournisseur si des opportunités correspondant mieux aux besoins se présentaient.
- Les livres numériques seront acquis régulièrement en privilégiant les nouveautés très demandées, pour offrir aux lecteurs la possibilité de lire les textes sans attendre l'exemplaire papier. Les achats porteront sur tous les genres littéraires, en privilégiant néanmoins la fiction. Quelques documentaires remarqués pourront être achetés également. La quantité de livres achetés sera proportionnelle aux usages, qui restent faibles en raison de la complexité d'utilisation du service.
- Le parc de liseuses sera renouvelé pour inclure des liseuses de nouvelle génération présentant la fonctionnalité de synthèse vocale, qui pourront être utilisées notamment auprès de publics présentant des troubles de la lecture.
- Une nouvelle ressource sera proposée à partir de septembre 2022 : des livres numériques jeunesse adaptés aux enfants présentant des troubles DYS. Cette ressource, proposant au lecteur d'adapter la mise en page en jouant sur divers paramètres, devrait permettre aux enfants de découvrir le plaisir de lire à travers des livres exactement adaptés à leurs besoins.
- L'opportunité d'acquérir d'autres types de ressources en ligne (ressources musicales, ressources jeune public, par exemple), sera étudiée afin de répondre à des besoins que les bibliothèques locales pourraient transmettre à la BDM.

QUATRIÈME PARTIE : LES PÉRIODIQUES

Description et contexte

La BDM acquiert tous les ans des périodiques sur divers sujets et de différente périodicité : hebdomadaires, mensuels, bimensuels, trimestriels, et les met à disposition du réseau des bibliothèques au même titre que les autres documents.

L'offre en périodiques a longtemps été constituée de magazines traitant une large diversité de sujets, afin de venir compléter l'offre documentaire constituée par les livres. Ainsi les magazines de cuisine, de bien-être, de voyages, venaient compléter les domaines documentaires correspondants.

Depuis 2020, l'offre a été revue et s'articule de la manière suivante :

- D'un côté, une sélection de périodiques en lien avec les domaines documentaires visant à soutenir la veille réalisée par les référents documentaires de la BDM. Ces titres sont choisis pour leur pertinence et l'aide qu'ils fournissent aux bibliothécaires de la BDM dans leurs acquisitions, mais peuvent également être empruntés par les bibliothécaires locaux.
- En parallèle, la BDM propose aux bibliothèques déjà abonnées à des périodiques, de prendre en charge financièrement l'abonnement à un titre, parmi une sélection réalisée par les référents documentaires de la BDM. Cet abonnement est livré directement à la bibliothèque locale, qui peut ainsi faire bénéficier ses usagers d'une collection complète et des nouveautés dès leur parution.

Orientations de développement

- Pour les prochaines années, l'offre sur ce nouveau modèle sera pérennisée.
- Les périodiques acquis au titre de la veille documentaire seront empruntables par les bibliothèques locales, sauf les deux derniers numéros parus, qui seront exclus du prêt et réservés à l'usage professionnel des bibliothécaires de la BDM.
- Les titres de périodiques proposés aux bibliothèques locales seront régulièrement renouvelés, l'objectif étant de permettre la découverte de nouveaux périodiques et d'estimer si un abonnement pérenne est pertinent ou non. Dans cette optique, les bibliothèques locales seront incitées à renouveler au moins tous les deux ans le titre qui leur est offert par la BDM.

CINQUIÈME PARTIE : LES MATÉRIELS

Description et contexte

La BDM a développé depuis de nombreuses années un parc de matériels d'animation et numérique conséquent. Ces outils s'adressent aux bibliothèques locales et visent à les soutenir dans l'organisation de temps d'animation avec le public. Ils sont donc un peu en marge des autres collections évoquées dans ce plan, mais constituent une partie importante des ressources acquises régulièrement par la BDM.

Le parc de matériels d'animation et numériques est composé de différents types de ressources:

- Des expositions
- Des supports pour théâtraliser des lectures : kamishibaïs, tapis de lecture, contes en sac, etc.
- Des jeux et jouets : jeux de société, jeux de construction, jeux d'énigmes, puzzles, jeux de rôles, etc.
- Des matériels numériques : imprimantes et scanners 3D, découpeuses vinyle, kits de création numérique, robots, etc.
- Des jeux vidéo et des consoles,
- Des valises thématiques,
- Des machines et matériels divers : machine à coudre, machines à badges, transats, poufs, etc.

Ce parc évolue régulièrement en fonction de la demande des bibliothécaires locaux et des nouveaux types d'animation qui se développent en bibliothèque. Ainsi, on observe une baisse des demandes concernant les expositions sous forme de panneaux ou de bâches, tandis que la demande s'intensifie pour les matériels numériques, les jeux et jouets, et les tapis de lecture. Le développement des ludothèques a amené à la mise en place du prêt de jeux et de jeux vidéo au public, élargissant ainsi le spectre des collections prêtables au public au-delà des traditionnels livres, CD, DVD et périodiques.

Orientations pour les achats

- Les achats de matériels d'animation serviront à soutenir en priorité les axes de développement du schéma pour la lecture publique et les partenariats : développement de l'éducation artistique et culturelle, de la petite enfance, des publics spécifiques, du jeu et du jeu vidéo, de la musique, de l'image, du numérique, de la sensibilisation aux droits des femmes.
- Les ressources trop volumineuses, encombrantes ou trop lourdes ne seront pas acquises.
- Le parc de certaines ressources sera renouvelé en recherchant la diversité et l'originalité : nouvelles thématiques de valises, diversification des kamishibaïs, tapis de lecture et autres supports en tissu.
- Une attention particulière sera portée au développement de matériel à destination de la petite enfance en lien avec le projet d'acquisition du label Premières pages et aux matériels à destination des publics spécifiques.
- Les achats d'expositions sous forme de panneaux seront arrêtés au profit de la location d'expositions sur projet, en privilégiant les expositions d'artistes et les expositions en volumes.
- L'offre ludique et vidéoludique continuera d'être développée, dans la double optique de temps d'animations et de prêts pour le public.
- Le parc de matériels numériques sera consolidé avec un remplacement de certains matériels vieillissants (tablettes, ordinateurs).
- De nouveaux types de matériels pourront être achetés en lien avec le schéma départemental de lecture publique et dans l'objectif de développement du « do it yourself » et des pratiques amateurs : instruments de musique et outils, matériels de création numérique, après avoir toutefois étudié la faisabilité technique (conditions de stockage et de prêt).

Orientations pour la gestion

- Les collections d'expositions-panneaux seront désherbées pour faire baisser leur volume, en cohérence avec la baisse de la demande.
- Les collections de valises thématiques et de kamishibaïs seront désherbées pour permettre leur renouvellement en lien avec les achats.
- Les matériels désherbés encore en bon état seront proposés au don, afin de les valoriser et de leur donner une seconde vie.
- La médiation sur les fonds ludiques et vidéoludiques continuera à un niveau élevé. En particulier, la BDM incitera au développement de ludothèques répondant à la définition de l'Association des Ludothèques Françaises (alliant temps d'animation et prêt public) en collaboration avec la CAF de la Marne qui soutient également ces initiatives.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE

Bibliothèque départementale de la Marne 200 avenue du Général Sarrail 51038 Châlons-en-Champagne cedex

tel: 03 26 70 27 24 fax: 03 26 70 27 26 www.marne.fr http://bdm.marne.fr